

**ENQUETE EXPLORATOIRE**  
**AUPRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES FRANCILIENNES**  
**ET DES SOCIETES DE SERVICE ENERGETIQUE :**  
**ATTENTE DES COLLECTIVITES ET NATURE DE L'OFFRE**

MARS 2005

**A- Enjeux de l'enquête exploratoire**

Afin de mieux accompagner les collectivités locales franciliennes dans leurs projets énergétiques, l'ARENE Ile-de-France a pris l'initiative d'une enquête exploratoire auprès de ces collectivités locales ainsi que des offreurs d'énergie.

Cette enquête, fruit d'un partenariat entre l'ARENE Ile-de-France et le CLER avait plusieurs objectifs :

- renforcer la connaissance des partenaires sur l'actuelle attente des collectivités en matière de services d'efficacité énergétique ainsi que sur la nature de l'offre,
- identifier le contenu et l'évolution de la demande en matière d'efficacité énergétique des collectivités locales franciliennes,
- apprécier la manière dont la commande publique peut faire évoluer l'offre auprès des sociétés de services en énergie (production, fourniture, conseil et accompagnement).
- aider, en fonction des résultats, à la définition des actions du Conseil Régional pour soutenir les collectivités locales franciliennes dans leurs projets d'efficacité énergétique, tant au niveau de la distribution, de la consommation, et de la production d'énergie, que de leur rôle en tant qu'incitateur auprès de la population.

**B- Etapes de l'enquête exploratoire**

Cette étude s'est déroulée en quatre étapes :

- Une enquête exploratoire « efficacité énergétique » auprès de collectivités locales franciliennes, qui se divise en cinq parties, respectant les différents rôles d'une collectivité locale en matière d'efficacité énergétique : aménagement, production, consommation, distribution et incitation.
- Des entretiens approfondis sur l'efficacité énergétique auprès d'une collectivité, d'une société de distribution de chaleur et d'un syndicat de distribution d'électricité
- Une enquête auprès des SS2E
- Des entretiens avec des bureaux d'études

## C- Enquête exploratoire « efficacité énergétique » auprès de collectivités locales franciliennes

Cette enquête est dite exploratoire car les partenaires de l'étude, ARENE et CLER ont privilégié, dans cette première approche, les collectivités ou les entreprises avec lesquelles ils étaient déjà en contact et un nombre volontairement restreint de communes (65).

Il y a eu 8 retours, les collectivités concernées couvrent 20% de la population francilienne. Cet échantillon réduit permet néanmoins de repérer des points forts.

*Les réponses* du volet collectivités locales sont les suivantes :

Si 83% des répondants connaissent la consommation annuelle globale du patrimoine public et leurs dépenses liées, 17% seulement connaissent les consommations des particuliers et entreprises se trouvant sur le territoire communal.

### ***En ce qui concerne la distribution d'électricité et de chaleur,***

Le tiers des villes qui ont répondu possèdent en interne la compétence de distribution de l'énergie (contrat et suivi) en régie ou en concession avec participation active au cahier des charges.

Les autres délèguent totalement leur compétence à un syndicat d'électrification.

La majorité des collectivités pensent que leur contrat d'électricité est bien adapté à leurs besoins mais seulement 17% fixent des objectifs de maîtrise de l'énergie dans le cahier des charges.

Les répondants se sentent assez bien informés sur l'ouverture des marchés.

Si près des deux tiers pensent étudier la possibilité de changer de fournisseur, aucun n'a fait jouer son éligibilité.

La totalité des répondants savent ce qu'est l'électricité verte.

La moitié des répondants, qui ont un réseau de chaleur urbain, fixent des objectifs de maîtrise de l'énergie mais ils ne sont qu'un tiers à avoir demandé des actions de maîtrise des consommations à leur fournisseur.

***En ce qui concerne la consommation,*** il s'agissait d'identifier l'intérêt des communes en tant que consommateurs intelligents d'énergie (état des lieux) ainsi que leurs actions de maîtrise des consommations.

La totalité des répondants ont réalisé un état des lieux sur le patrimoine public et ont engagé des actions de maîtrise de l'énergie sur leur patrimoine ou sont en cours.

***En ce qui concerne la production,*** un des répondants possède sur son territoire communal un réseau de chaleur à géothermie. Les autres n'ont actuellement pas d'installations de production d'énergie (électricité et chaleur) mais les deux tiers ont des projets de production de solaire thermique.

***En ce qui concerne l'incitation,*** il s'agissait d'identifier les actions de sensibilisation mises en place par la collectivité locale à destination des citoyens résidents et le degré d'intéressement des collectivités locales aux questions de maîtrise de l'énergie et énergies.

La moitié des répondants connaît une personne ou une structure (extérieur de leurs services internes) compétente en matière d'énergie. Les deux tiers sont adhérents à un réseau.

Seulement 33% des répondants soutiennent des initiatives de sensibilisation à l'énergie.

L'enquête a mis en valeur les actions de collectivités locales franciliennes efficaces en énergie durable (qui d'ailleurs sont déjà connues de l'ARENE Ile-de-France et du CLER). On note cependant que ces actions même efficaces ne font pas l'objet d'une stratégie globale d'efficacité énergétique planifiée en actions, en temps et en coût. De plus, ces collectivités locales précurseurs sont isolées.

D'autres part, ces constats illustrent bien le paradoxe de l'efficacité énergétique au niveau local : alors que la collectivité locale est l'acteur rationnel pour décider et investir dans des actions d'efficacité énergétique qui représentent un choix économique rationnel, on ne constate pas de généralisation de telles actions. Les principales barrières sont :

-sous-estimation des enjeux:

Le poste « consommations d'énergie » représentant de 5 à 10% du budget n'apparaît pas toujours comme une variable digne d'intérêt. De plus, les délais nécessaires entre la prise de décision, la mise en oeuvre et les résultats, et la visibilité des actions d'économie d'énergie ne facilitent pas la communication sur les efforts engagés.

- organisationnelles :

Le fonctionnement des services est souvent trop cloisonné avec un manque de transversalité.

- financières : manque de ressource disponible

- humaines : manque de ressources internes et de compétences en interne

- culturelles : la philosophie de la protection de l'environnement ne prône pas sur les restrictions économiques.

#### **D- Volet sociétés de services d'efficacité énergétique et bureaux d'études**

L'enquête auprès des SS2E a pour objet l'identification de l'état de l'offre des SS2E pour les collectivités locales franciliennes en matière d'efficacité énergétique, en mettant plutôt l'accent sur l'exploitation des installations, que sur les systèmes d'approvisionnement et de distribution d'énergie.

Un volet est également consacré aux métiers de l'entreprise et aux problèmes de recrutement, de formation et d'adaptation offre et demande d'emplois.

Les réponses montrent qu'il ne ressort pas de la part des sociétés de services, la recherche systématique de l'efficacité énergétique ou le choix de l'énergie la moins polluante pour un usage donné, les prix dictant encore une fois le choix des services les moins coûteux plutôt que ceux les moins polluants.

Les barrières à repousser sont ici de caractère :

-culturel : manque de prise de conscience sur l'intérêt de l'efficacité énergétique.

-économique : services nécessitent des techniciens qualifiés rendant le coût de la prestations plus élevé.

Ces résultats ont été également confirmés suite à l'enquête auprès des bureaux d'études.

Pour les offreurs de services et les bureaux d'études, un cadre de soutien est primordial pour amorcer le marché de services d'efficacité énergétique.

**En conclusion**, les premières barrières à repousser, pour créer un marché de services d'efficacité énergétique, sont le manque d'information et de prise de conscience des enjeux environnementaux et les coûts élevés des services d'efficacité énergétique.

L'ARENE Ile-de-France et le CLER ont listé des **préconisations** en générales, et pour les acteurs clefs en particuliers.

La démarche efficace pour soutenir au mieux les collectivités locales suppose de :

- Continuer et amplifier la diffusion de l'information et la sensibilisation
- Les accompagner pour mettre en place une stratégie globale d'énergie durable (travail de coopération avec les différents acteurs clefs, états des lieux et identifications de gisements d'économie d'énergie, planifications en temps et en coût d'actions ciblant ces potentiels)
- Recenser des instruments financiers mobilisables à court et long terme et les promouvoir.

Par ailleurs, le développement et la mise en œuvre des actions concrètes en efficacité énergétique doivent être faits grâce à un véritable travail de coopération entre les différents acteurs :

- les associations de l'énergie, les agences locales, les agences régionales pour sensibiliser et informer les collectivités locales sur les services d'efficacité énergétique,
- les collectivités locales qui décident de solutions à efficacité énergétique,
- les bureaux d'études pour conseiller les collectivités locales dans leurs choix énergétiques durables,
- les sociétés de services pour conseiller les collectivités locales et effectuer les services d'efficacité énergétique,
- les banques pour proposer des instruments financiers adaptés.

Note de synthèse Enquête exploratoire efficacité énergétique – Mars 2005

### Contacts

#### **ARENE Ile-de-France**

Marie-Laure Falque-Masset  
94 bis, avenue de Suffren  
75015 Paris  
tel : 01 53 85 61 74  
fax : 01 40 65 90 41  
[www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

#### **CLER**

Caroline Canale  
2B, rue Jules Ferry  
93100 Montreuil  
tel : 01 55 86 80 00  
fax : 01 55 86 80 01  
[www.cler.org](http://www.cler.org)